



L'APSSC est une Association loi 1901, agissant pour la protection de nos paysages et de nos côtes, pour la préservation de la biodiversité, terrestre et marine, pour la sauvegarde d'un patrimoine naturel et du climat

Contact : 288 rue du Réveil
17590 Saint-Clément des Baleines.
+ 33 05 46 29 41 33
apssc@orange.fr

Le point de vue de l'APSSC (Association pour la protection des sites de Saint Clément des Baleines) sur les projets de parcs d'éolien en mer le long des côtes de l'Atlantique

EN BREF. Dire enfin la vérité sur: - l'utilité pour le climat- l'intérêt pour la production d'électricité- le coût réel pour les Français -les impacts physiques- des parcs éoliens en mer prévus le long des côtes de l'Atlantique Contrairement à l'opinion courante, un développement massif de parcs éoliens en mer au large des côtes de l'Atlantique : - sera inutile et même néfaste pour lutter contre le réchauffement climatique -ne pourra par lui-même faire augmenter notre production d'électricité- sera à coup sûr la cause d'une augmentation supplémentaire du prix de l'électricité pour les Français - présentera des risques élevés pour l'intégrité physique du littoral, en particulier pour les côtes sableuses de Charente-Maritime où seront par ailleurs accrus les risques sismiques avérés par décrochement de failles instables. S'ajouteront à cela des pollutions marines très difficiles à éviter et à contenir.



Exposé des faits : Les promoteurs

de l'éolien nous assèment que puisqu'il n'entraîne que de faibles émissions de CO₂, cet ennemi du climat, il faut en construire massivement pour faire diminuer massivement les émissions associées à notre production d'électricité, au bénéfice du climat. **C'est faux** : notre électricité est produite pour l'instant très peu par des centrales à gaz, à charbon et à fuel. Ses émissions de CO₂ sont donc très faibles.

L'électricité éolienne ne peut en l'état que **marginale**ment les faire diminuer. **Augmenter massivement la part de l'éolien dans notre électricité aura par contre l'effet inverse.**

Car la puissance électrique ainsi produite dépend de la puissance du vent, qui est incontrôlable: elle est inutilisable **directement** par un consommateur. Il faut l'associer **impérativement** à de la puissance produite par nos centrales **pilotables**, qui peuvent faire varier leur puissance à la demande, pour ajuster en permanence la puissance d'électricité produite à la puissance consommée, **sous peine de blackout.** (<http://www.eolien-oleron.fr/wp-content/uploads/2023/12/Tribune-24-07-2023-faire-plus-deolien-en-France-serait-une-monumentale-erreur.pdf>). Ces centrales sont nucléaires, hydroélectriques, à gaz, à charbon. Aucun développement massif de l'éolien n'est donc possible sans avoir plus de ces centrales. A défaut de nucléaire, les possibilités de l'hydroélectricité étant limitées, il s'agira surtout de centrales à gaz, à charbon comme en Allemagne avec une forte augmentation des émissions de CO₂ de notre électricité. Nous importerons gaz et

charbon, avec les risques que cela implique, comme le montre la guerre en Ukraine. Ce développement entraînera aussi une consommation accrue de métaux critiques, nous mettant dans la dépendance du pays qui contrôle les marchés de ces métaux, la Chine.

(<https://6c235661d6.clvaw-cdnwnd.com/e49789b9b85d0e6024c00e24b0cd330c/200000122-9480594807/Les%20limites%20physiques%20du%20d%C3%A9veloppement%20de%20leolien%20surtout%20amaritime%20%20%282%29.pdf?ph=6c235661d6>)

Vous entendez dire aussi que cet éolien massif est indispensable car « il ne faut pas mettre tous nos œufs dans le même panier ». Ce qui revient à prétendre qu'en

l'indisponibilité de nos autres sources d'électricité, cet éolien massif suffira à lui seul à assurer notre consommation. **C'est tout aussi faux**: l'éolien est inutilisable sans le support de centrales pilotables associées. **Si celles-ci sont indisponibles, l'éolien le sera aussi.**

Et si l'indisponibilité durable d'une partie de nos centrales pilotables **n'est pas impossible**, comme actuellement des centrales nucléaires, celle de la totalité de notre éolien, aussi massif soit-il, est **certaine** en cas de vent insuffisant (panne de vent). Or ces pannes se produisent environ 2 à 3 fois par mois sur l'ensemble de notre territoire

(<https://www.energethique.com/articles.php?lng=fr&pg=584&tconfig=3>) et parfois, quand s'installent les grands anticyclones d'hiver, jusqu'à trois semaines d'affilée sur la majeure partie de l'Europe

Occidentale. L'éolien massif, en mer comme à terre, **sera en fait la garantie de défaillances incessantes et parfois longues de notre production d'électricité. Il sera de plus inutile** puisque nous devrons, pour assurer toute l'année notre consommation d'électricité, développer en même temps massivement des sources pilotables qui pourraient produire à elles seules toute l'électricité qu'il produirait, et donc se passer de lui. **Nous entendons dire encore que grâce à cet éolien massif, notre électricité sera de moins en moins chère. Cela est encore faux** : il fera en fait augmenter structurellement le coût de production de notre électricité comme on le vérifie pour les pays européens l'ayant déjà développé massivement comme l'Allemagne et le Danemark(<http://www.eolien-oleron.fr/wp-content/uploads/2024/03/Lettre-cout-de-leolien-7.pdf>). En effet la nécessité d'associer l'éolien à des centrales pilotables entraîne qu'il faut ajouter des parcs éoliens non-pilotables à des centrales pilotables, ce qui entraîne un double investissement pour produire la même quantité d'électricité. Il faut aussi transformer profondément le réseau électrique, pour un coût très élevé

(<https://www.lesechos.fr/industrie-services/energie-environnement/transition-energetique-lue-devra-investir-584->

[milliards-dans-ses-reseaux-electriques-2037662](https://www.lesechos.fr/industrie-services/energie-environnement/transition-energetique-lue-devra-investir-584-milliards-dans-ses-reseaux-electriques-2037662)). Il faut ajouter à cela les coûts résultant des subventions publiques et des stupéfiants passe-droits accordés à l'industrie éolienne.

([https://factuel.media/blogs/blog-articles/lorilege-du-rapport-sur-le-soutien-public-aux-parcs-eoliens-terrestres-](https://factuel.media/blogs/blog-articles/lorilege-du-rapport-sur-le-soutien-public-aux-parcs-eoliens-terrestres-et-ba-20600321?fbclid=IwAR1zzha20jDKJyJhR4AQFbx3KQQQIKmuWm)

[et ba 20600321?fbclid=IwAR1zzha20jDKJyJhR4AQFbx3KQQQIKmuWm](https://factuel.media/blogs/blog-articles/lorilege-du-rapport-sur-le-soutien-public-aux-parcs-eoliens-terrestres-et-ba-20600321?fbclid=IwAR1zzha20jDKJyJhR4AQFbx3KQQQIKmuWm) [A2CqX64T0ndAK9epWWjO6pjuQ](https://factuel.media/blogs/blog-articles/lorilege-du-rapport-sur-le-soutien-public-aux-parcs-eoliens-terrestres-et-ba-20600321?fbclid=IwAR1zzha20jDKJyJhR4AQFbx3KQQQIKmuWm))

On vous affirme enfin que ce développement massif n'aura en réalité que peu d'effet sur l'environnement et la biodiversité au regard des bénéfices considérables ainsi apportés à la collectivité, et que les parcs en mer ne nuiront pas vraiment à la pêche locale. **Encore une fois, c'est faux**: D'abord parce que ce développement massif n'apportera comme on l'a vu aucun bénéfice à la collectivité, bien au contraire. Ensuite parce que ses effets destructeurs sur l'environnement et sur la biodiversité seront loin d'être mineurs. Et pour les parcs en mer, particulièrement si ces parcs sont installés comme ce serait le cas au large d'Oléron dans des zones Natura 2000 créées pour protéger cette biodiversité. Mais aussi à cause de l'importance des interactions qui auront lieu entre ces parcs et leur environnement physique. En effet ils vont perturber les échanges océan-atmosphère, les courants marins de

surface et la houle sur des surfaces bien supérieures à celle de ces parcs (<http://www.eolien-oleron.fr/wp-content/uploads/2022/01/Note-technique-de-NEMO-Interactions-physiques-n.6.pdf> et <https://www.nature.com/articles/s41598-023-31601-z>) et aussi, par les incessantes et puissantes vibrations provoquées dans le sous-sol, accroîtront les risques de décrochement de failles instables comme en Charente-Maritime. Ne serait-ce pas ce qui s'est passé à Laigne, où les parcs éoliens se sont multipliés?

Des pollutions préoccupantes du milieu marin seront inévitables (<https://malicorne.over-blog.com/2024/03/publications-de-bernard-durand-sur-l-eolien.html>)

Quant au peu d'impact sur la pêche locale, la mobilisation générale des pêcheurs d'un bout à l'autre de notre littoral montre leur profond désaccord et leur inquiétude profonde à ce sujet

CONCLUSION : Dans ce domaine crucial pour notre avenir, il faut informer d'urgence l'opinion de ce qui précède. Car si nos dirigeants et nos médias persistent à se plier comme actuellement aux intérêts financiers et politiques de quelques-uns, aux prétextes fallacieux comme on l'a vu de défendre le climat, le pouvoir d'achat et même l'environnement, ils ne feront que nous enfoncer toujours plus dans la crise énergétique qui frappe actuellement notre pays (

<https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/organes/autre>

[s-commissions/commissions-enquete/ce-independance-energetique](#)).

La politique française de développement d'un éolien massif quoi qu'il en coûte aux Français en pouvoir d'achat et en dégâts environnementaux a été inspirée par la politique allemande dans ce domaine qui fait tous les jours un peu plus la preuve de son échec

<https://www.transitionsnergies.com/allemande-cas-ecole-politique-energetique-vouee-echec/#:~:text=FinanceRenouvelables->

[L'Allemagne%20est%20devenue%20le%20cas%20d'%C3%A9cole%20d',%C3%A9nerg%C3%A9tique%20voue%20%C3%A9e%20%C3%A0%20l'%C3%A9chec&text=L'Allemagne%20fait%20face%20aujourd,ma%20sa%20strat%C3%A9gie%20de%20transition](#) .

Il faut d'urgence arrêter les frais.

Cette information pourrait passer par un débat public. A condition toutefois que les principes physiques gouvernant la production d'électricité éolienne et les limites qui en découlent soient préalablement décrits de façon à être bien compris de tous, ce qui a été soigneusement évité jusqu'à présent par ses promoteurs.

